



Programme de formation préparatoire Permis B-AAC

PRÉREQUIS :

Avoir au moins 15 ans

Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Avoir l'accord des parents

Avoir l'accord de l'assureur du véhicule sur l'extension de garantie nécessaire pour la conduite du ou des véhicules utilisé(s) au cours de la future phase de conduite accompagnée

Avoir l'accord de l'assureur sur le choix du ou des accompagnateur(s)

OBJECTIF

Le permis B permet de conduire une voiture ou une camionnette dont le ptac n'excede pas 3.5 tonnes
Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation : Parcours théorique La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès). La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Cinq thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage. Parcours pratique Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler : - en ville ; - en rase campagne ; - sur autoroute ; - de nuit (leçons prises en hiver).

APTITUDES :

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis B-AAC

- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite

L'influence de la fatigue sur la conduite

Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée

Les usagers vulnérables

La pression sociale (publicité, travail ...)

La pression des pairs

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis B-AAC

COMPÉTENCES :

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail...
- L'auto évaluation

Durée :

- Conduite B 20h00
- Préparation au code 10h
- Accompagnement examen Circu 1h00

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MOBILISÉS :

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis B-AAC

L'établissement met à disposition de l'élève les moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. Pour l'enseignement théorique, les cours sont dispensés dans un local agréé et équipé de matériels et supports pédagogiques adaptés et/ou sur le plateau hors circulation.

Pour l'enseignement pratique, les véhicules et remorques utilisés sont tous réceptionnés pour l'enseignement de la conduite, assurés, régulièrement entretenus et offrant le meilleur niveau de sécurité.

Les formateurs sont tous titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que de l'autorisation administrative d'enseigner en cours de validité.

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

Présentation aux épreuves : L'élève sera présenté à l'épreuve en circulation par l'établissement, suivant les dates arrêtées et communiquées par l'autorité administrative.

Accompagnement aux épreuves : Le jour des épreuves hors circulation et en circulation, l'établissement assure l'accompagnement de l'élève sur le centre de l'examen et met à sa disposition le véhicule de l'établissement pendant toute la durée des épreuves.

DÉLAIS D'ACCÈS :

La formation prend effet le jour de la signature du contrat, pour une durée de 7 mois. Le calendrier de formation est établi par l'établissement en concertation avec l'élève, en fonction de leurs disponibilités respectives.

EDOF/CPF : Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 15 jours calendaires avant le 1er jour de formation.

Toute demande préalable de prise en charge par le Pôle Emploi, au plus tard, dans les 3 semaines avant le 1er jour de formation.

TARIFS :

- FORMATION UNITAIRE 1604€ TTC
- FORFAIT 1604€ TTC

ACCESSIBILITÉ :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation à vos besoins spécifiques.

Merci de nous consulter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations pour la formation.

Contact : M. Clément Gratacap – contact@aude-permis.com – 04 68 27 24 91

Mise à jour le 11/08/2021 version 1.1

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie